

Compte rendu de la séance du mardi 01 décembre 2020

Présents : Michaël BIANCARDINI, Mehdi BENKELFAT, Gisèle BOUTIN, Suzette BOUTONNET, Marie-Thérèse CHAPELLE, Bernard CREISSENT, Dominique FORT, Anthony LAGARDE, Serge LAPIERRE, Lauranne MANAS, Roseline PRADEILLES, André ROUX.

Absents : Guy CLAVEYROLES, José LOUREIRO, Sarah PRIEUX

Secrétaire de la séance : Michaël BIANCARDINI

1) Compte rendu du Conseil Municipal du 13 octobre 2020.

Vote 12 voix POUR

2) Reconnaissance de catastrophe naturelle- Dossier complémentaire

Suite aux intempéries de juin, Mme le Maire a constaté l'effondrement d'un mur vers le camping Chantemerle, un dossier complémentaire va être déposé pour une demande de subvention :

- La Baume- Camping Chantemerle (Mur éboulé) 3 204.30 €

Vote 12 voix POUR

3) Décisions Modificatives

Mme le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2020, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2315 - 54	Restauration Tombeau	6000.00	
2315 - 37	Salle Cocurès WC PMR	1580.00	
2315 - 43	Eclairage public	-7580.00	

Vote 12 voix POUR

4) Redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité.

Versement d'un forfait de 212 € annuel par Enedis pour l'occupation du domaine public.

Vote 12 voix POUR

5) Convention constitutive du groupement de commandes : Voirie

Le SDEE propose la signature d'une convention pour un groupement de commandes de travaux de voirie.

Le conseil municipal autorise Mme le Maire à signer cette convention.

Vote 12 voix POUR.

6) Information sur le recrutement d'agents techniques

Actuellement 2 postes d'agent technique sont ouverts :

- 1 poste d'agent titulaire à 100%
- 1 poste d'agent contractuel non permanent à 100%

Le poste d'agent titulaire à 100% est vacant depuis le 1/11/2020. Le recrutement d'un agent sur ce poste est fait sans nouvelle délibération.

Le poste d'agent contractuel non permanent à 100% est vacant depuis le 1/11/2020. Ce poste sera supprimé lors d'un prochain conseil après avis du Comité Technique du Centre de Gestion.

Mme le Maire propose de créer un poste d'agent non permanent à raison de 3 jours par semaine (22h30/semaine).

Vote 1 voix CONTRE, 1 ABSTENTION et 10 voix POUR.

7) Information Transfert de compétence Urbanisme.

Mme le Maire informe que compte tenu de la mise en place tardive des conseils municipaux due à l'épidémie de covid-19, le législateur a souhaité accorder un délai supplémentaire de 6 mois aux élus. La délibération prise lors du dernier est donc caduque et la commune devra donc de nouveau délibérer entre le 1er avril et le 30 juin 2021.

8) Dossier de demande de subvention pour les associations.

Un document de travail a été envoyé à tous les conseillers pour discussion. Après plusieurs remarques des élus, le document est validé et sera envoyé aux associations.

9) Arrêté de signalisation de l'agglomération de Cocurès

Mme le Maire informe que le conseil départemental demande le déplacement des panneaux d'agglomération de Cocurès.

10) Questions diverses

- Le bornage du chemin de la Serre est fixé au 18/12/20
- SICTOM : compte rendu fait par Laurane MANAS (Election des membres du bureau, nouvelle campagne pour des composteurs, communication sur le broyage de végétaux, réflexion sur la création d'une ressourcerie)
- Conseil d'Ecole : compte-rendu fait par Mehdi BENKELFAT et André ROUX
- Point sur l'aménagement du clos : compte rendu fait par Michaël BIANCARDINI. Il est en attente des devis.
- Travaux rue Chon Bartas : les travaux sont terminés
- Le bulletin "Les 7 ponts" : la commission communication va se réunir pour une édition du bulletin fin janvier.
- Bernard CREISSENT demande, qu'en 2021, on lance le projet des logements de la collégiale et les travaux à la chapelle St Saturnin.
- Anthony LAGARDE fait part au Conseil Municipal du mail qu'il a envoyé à des organismes publics concernant le bassin de rétention.
- Suzette Boutonnet informe que le miroir situé impasse des vignettes serait à changer.
- Centre des finances : information sur les opérations d'encaissement en espèce et en carte bancaire pour le paiement de factures. Ces opérations n'ont plus lieu dans les trésoreries. Désormais, le paiement en espèces et en carte bancaire se fera dans un tabac partenaire.
- Colis de Noël pour les personnes de plus de 70 ans
- Distribution des masques fournis par la Région.

Séance levée à 20h45

Vu Mme le Maire

Vu le secrétaire